

M. FLEMING: La situation constitutionnelle a été précisée de temps à autre, n'est-ce pas, monsieur le ministre?

L'hon. M. HARRIS: C'est exact.

M. HANNA: On a beaucoup parlé des municipalités urbaines; parlons un peu des municipalités rurales. Au moment où l'on a présenté ces modifications, j'ai cru comprendre qu'il était question de rembourser les municipalités rurales des dommages causés aux routes par les véhicules militaires. Or, j'ai parcouru ces modifications et je n'y vois rien à ce sujet. Monsieur le ministre pourrait-il m'éclairer?

L'hon. M. HARRIS: Si vous vous reportez à la clause 6 qui modifie les sections 8 et 9, je vous ai dit, je crois, que j'avais une nouvelle modification qui comprenait les modifications déjà présentées plus certaines autres.

M. HANNA: Dois-je comprendre qu'on y prévoiera de rembourser les municipalités rurales?

L'hon. M. HARRIS: Nous pourrions traiter cette question quand nous y serons rendus?

M. CRESTOHL: Le ministre peut-il nous apprendre comment on a fait connaître ce projet de loi aux municipalités?

L'hon. M. HARRIS: Vous vous rappellerez peut-être, monsieur le président, qu'on a déjà parlé de ces modifications, il y a plus d'un an, et qu'il en était question sur l'ordre du jour, relativement à la modification proposée pour la Loi des subventions aux municipalités et dont on n'a pas traité. Mais M. Abbott a déclaré, il y a un an environ, qu'on en parlerait à la session suivante. La question fut annoncée dans le Discours du trône. Je crois donc que toutes les municipalités sont au courant de la question depuis au moins un an.

M. CRESTOHL: Voici ma seconde question, monsieur le président. Ces municipalités ont-elles fait parvenir des requêtes au gouvernement à l'effet d'être consultées relativement aux modifications proposées?

L'hon. M. HARRIS: Je ne me souviens d'aucune requête de ce genre. Tel que je l'ai dit tout à l'heure, les municipalités ont réclamé des subventions plus généreuses aux termes de la Loi des subventions aux municipalités, mais je n'ai pas souvenir qu'elles aient réclamé de paraître devant un organisme parlementaire pas plus, du reste, qu'elles n'ont demandé à me voir.

Le PRÉSIDENT: Je me souviens que le jour où le ministre en a parlé au cours de la seconde lecture, la mairesse d'Ottawa, qui était dans la galerie, m'a paru fort contente. Je suis sûr que les autres municipalités auraient réagi différemment, si elles avaient différé d'opinion.

M. APPLEWHAITE: Le ministre vient d'inscrire aux dossiers une réponse fort énigmatique. Il a bien dit qu'il avait reçu des requêtes des municipalités visant à obtenir des subventions plus généreuses, mais il n'a pas spécifié si ces requêtes lui étaient parvenues avant la présentation du projet de loi ou après.

L'hon. M. HARRIS: Je n'ai reçu aucune communication depuis la présentation du projet de loi, non plus que mon personnel.